

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 19 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 DÉCEMBRE 1886

L'EUROPE EN ARMES

L'Europe est armée jusqu'aux dents ! Cette vieille expression, devenue un lieu commun, suffit à peine pour indiquer ce qu'est devenue l'Europe, depuis cent ans.

Quand on envisage les choses au point de vue élevé de l'union qui devait régner entre les hommes et surtout entre les peuples chrétiens, on se sent pris de terreur et de pitié.

Le spectacle est effroyable. Sait-on en effet combien de soldats sont annuellement prêts en Europe à se jeter les uns sur les autres, et à quelles dépenses les nations sont tenues pour entretenir leurs armées et leurs marines ?

Qu'on nous permette de citer quelques chiffres empruntés aux statistiques officielles reproduites par M. Vacher, député, dans l'Economiste français.

Les 17 Etats de l'Europe entretiennent trois millions de soldats et de marins, chaque année, en temps de paix !

Et ils dépensent, pour les entretenir, un peu plus de quatre milliards !

Se figure-t-on ce que sera la prochaine guerre, n'engageât-elle que deux ou trois puissances, quand l'effectif de paix sera triplé par l'effectif de guerre !

Voici des chiffres plus précis et qui offrent un vif intérêt à la veille du jour où le Reichstag va augmenter probablement de 1 0/0 l'effectif de paix de l'Allemagne et obliger par là même toutes les nations à entrer dans la même voie :

Effectif de paix

Table with 3 columns: Country, Army (ARMÉE), Navy (MARINE). Rows include Allemagne, Autriche, Belgique, Danemarck, Espagne, Grande-Bretagne.

Table with 3 columns: Country, Army (ARMÉE), Navy (MARINE). Rows include France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Russie, Serbie, Suède et Norwège, Turquie.

Soit, comme nous l'avons dit, trois millions de jeunes gens, munis d'engins terribles, inconnus jusqu'ici, canons, fusils à répétition, torpilleurs, etc.

Et que coûtent-ils ?

Dépenses de paix armée

Table with 3 columns: Country, Army (ARMÉE), Navy (MARINE). Rows include Allemagne, Autriche, Belgique, Danemarck, Espagne, Grande-Bretagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Russie, Serbie, Suède et Norwège, Suisse.

Plus de quatre milliards, en temps de paix !

Qu'on ajoute à ces chiffres, dont l'imagination a peine à se faire un compte exact, ceux des dépenses extraordinaires pour les armements et la transformation périodique des canons et des fusils !

On calcule que la fabrication du nouveau

fusil à répétition, engin formidable, qui ne permet plus d'apprécier ce que sera la rencontre de deux grandes armées, coûtera plus de deux milliards aux puissances !

Et si la Russie, l'Allemagne et la France se heurtaient, les réserves et les territoriales étant appelées, on verrait cinq à six millions d'hommes se précipiter les uns sur les autres, de l'Oural à l'Océan.

Voilà, depuis la Révolution, ce qu'est devenue l'Europe !

Si le présent est triste, l'avenir est bien plus redoutable encore !

Au lieu d'aller à la paix, à l'union, à la bonne harmonie internationale, nous allons à la barbarie, aux boucheries sanglantes, aux ruines matérielles et morales.

On dirait que la vieille Europe, jadis si unie quand elle allait aux Croisades et quand elle luttait contre les Turcs, a été prise de vertige, de folie.

On dirait qu'elle voit rouge !

Nous avons le droit, nous chrétiens, de tirer une conclusion de ces faits, et de répéter au monde qu'au temps où la Croix brillait partout, où l'autorité pacificatrice et arbitrale du Souverain Pontife était reconnue, où, grâce à l'Église, le droit était tenu pour sacré, où la Chrétienté vivait et agissait, les choses n'étaient pas ainsi.

(L'Anjou.) H. B.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

UN NOUVEAU BUDGET

On lit dans le Rappel :

« Le gouvernement met à profit l'absence des Chambres pour remanier le budget de 1887, de manière à présenter dès la rentrée de janvier un projet rectifié sur lequel s'établira la discussion. »

« Ce nouveau projet ne différera pas d'une manière essentielle du projet que le cabinet précédent avait présenté. La brièveté des délais et la nécessité d'arriver à un budget

définitif le plus promptement possible ne permettent pas, en effet, de changer le système de M. Sadi-Carnot de fond en comble.

« L'idée du nouveau ministre des finances est, en restant dans le cadre tracé par son prédécesseur, d'accepter toutes les économies nouvelles qu'il sera possible de réaliser.

« Si les réductions ne suffisent pas à combler l'écart entre les dépenses et les recettes, on réduira exceptionnellement, pour 1887, l'amortissement dans la mesure nécessaire pour arriver à l'équilibre.

« C'est en somme le système que la commission du budget avait proposé, en dernière analyse, lorsque l'accord s'était établi entre elle et le gouvernement avant la retraite du ministre Freycinet. »

LA QUESTION DES SOUS-PRÉFECTURES

Les radicaux commencent à s'indigner contre ce qu'ils appellent le « coup des sous-préfets ».

M. Goblet prépare en ce moment, paraît-il, un projet de loi sur les sous-préfectures qui porterait « suppression d'un assez grand nombre de sous-préfets » et fixerait une nouvelle délimitation des arrondissements.

Ce projet provoque la colère des intransigeants. L'Action fait observer que la Chambre s'est prononcée nettement non pas pour une diminution de crédit, mais pour une suppression totale.

« De deux choses l'une, dit-elle : ou le vote de la Chambre est nul, ou il ne l'est pas. S'il l'est, le cabinet Freycinet pouvait rester aux affaires, et il est clair que sa démission n'a eu d'autre but que de faire une place au centre-gaucher Dauphin, partant, de masquer un retour en arrière ; s'il ne l'est pas, de quel droit le sieur Goblet se permet-il de substituer sa volonté à celle du pays ? »

« Quoi qu'il en soit, voici la jolie farce parlementaire à laquelle nous sommes en train d'assister : un cabinet spécialement appelé aux affaires en vue de supprimer les

54 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER

Par Adolphe BELOT

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

Que de choses dans ce sourire !... Cela signifiait : « Ne me remerciez pas ; ce n'est ni par générosité ni par probité que j'ai agi de cette façon, mais par calcul : je me suis délivré un certificat de loyauté à toute épreuve. Ces deux cent mille francs m'ont rapporté un million. »

Il laissa Iriel dans cette erreur, et, quand il eut fini, il lui demanda ce qu'il était devenu depuis cette catastrophe.

Iriel raconta tout ce que nous savons déjà : avec quel déchirement il avait été obligé d'abandonner sa femme et son enfant ; — sa fuite ; — les dangers qu'il avait courus ; — puis, son séjour pendant dix-sept ans en pays étranger.

C'était une sombre odyssée :

En Angleterre, il lui restait à peine de quoi payer son passage. Il arrivait à Valparaiso, dénué de

tout. Il travaillait comme manœuvre, pour vivre. Cela durait trois ans. Le désespoir le prenait ; il tombait malade ; il se voyait mourant sur un lit d'hôpital ; mais la mort ne voulait pas de lui ; il guérissait. — Il avait une idée fixe : revenir en France !

Une certaine somme lui était nécessaire, pour payer le trajet, d'abord ; puis, une fois en France, pour vivre, et aider sa femme et son enfant, qui devaient être dans la misère. Il n'estimait pas cette somme à moins de dix mille francs. Comment la gagner ? A Talcahuana s'exerçait une active contrebande : il s'y rendait et se faisait contrebandier.

Déjà, il avait conquis une partie de son trésor ; il touchait au but ! Mais, dans une dernière expédition, il était dénoncé par un faux frère, surpris et jeté en prison. Au bout de quatre ans, il en sortait ruiné. C'était à recommencer ! Forcé de quitter le littoral, il s'associait à une troupe de chercheurs d'or. On partait plein d'espérances : au prix de fatigues et de privations sans nombre, on récoltait la misère. L'année suivante, nouvelle expédition : des peuplades demi-sauvages leur donnaient la chasse ; Iriel était blessé et fait prisonnier ; mais, tandis qu'on délibérait sur son sort, il parvenait à s'échapper avec un de ses compagnons. Ils se réfugiaient dans les Andes, arrivaient au Rio-Negro, puis s'égarèrent dans les pampas, ils atteignaient enfin Buenos-Ayres, où ils

parvenaient, à force de temps et de travail, à monter un petit commerce d'articles de France : nouveautés, modes, quincaillerie et jouets d'enfants. Les affaires prospéraient. — Deux ans plus tard, le mineur légua, en mourant, à Iriel, devenu son ami, sa part dans l'association. Iriel se trouvait ainsi à la tête de quinze mille francs : c'était plus que la somme qu'il s'était fixée... Plus d'hésitation ! Il partait sans retard. — C'est ainsi qu'il arrivait au Havre. Et, alors, cette rencontre avec Lentague, ce vol infâme, — puis ces trois mois de démarches incessantes, inutiles, — son désespoir et son dénuement.

Maheurtier avait écouté ce long récit avec émotion.

— On parle d'expiation, dit-il ; il me semble que ceci peut déjà compter pour quelque chose : Dix-sept ans d'une pareille existence !

— Je ne me plains pas, dit Iriel, j'ai mérité mon sort.

Il ajouta que tout cela n'eût rien été sans cette affreuse inquiétude qui l'avait rongé pendant son long exil : pas de nouvelles de sa femme ni de son enfant ! — Et maintenant, malgré ses actives recherches, il n'était pas plus avancé qu'autrefois, il ne savait rien !

Maheurtier ne pouvait lui fournir aucune indication ; mais il lui proposa d'en demander à la Préfecture de police.

Iriel le supplia de n'en rien faire.

— Soyez tranquille, dit Maheurtier, je m'arrangerai de façon à ne pas vous compromettre. D'ailleurs, il faut que ce Lentague soit arrêté.

— Oh ! non, non... s'écria Iriel ; qu'importe Lentague ? Il me dénoncerait. On saurait que je suis rentré en France, on se mettrait à ma poursuite.

— Alors, que comptez-vous faire ?

— Continuer mes recherches, seul, j'ai bien fini par vous rencontrer, vous ! c'est de bon augure. Si de votre côté vous appreniez quelque chose, soyez assez bon pour me le communiquer. Je vous ferai connaître ma retraite.

— Votre retraite ? Mais j'espère bien que vous n'allez pas me quitter.

— Comment ?

— J'entends que vous restiez avec moi... à moins pourtant que cela ne vous contrarie.

— Mais ce n'est pas possible, s'écria Iriel. Quoi ! vous consentiriez ?... Je serais là, près de vous, à chaque instant... et vous me verriez sans colère, sans répugnance ! Mais vous oubliez donc ?

— Je n'oublie rien. Écoutez : je suis souvent fatigué, souffrant ; les affaires m'excèdent. J'ai besoin d'un homme en qui j'aie confiance.

— En qui vous ayez confiance !... répéta Iriel oppressé.

Et il regardait Maheurtier en se demandant si ce

sous-préfets et qui débute par annoncer qu'il les maintient.

« Ça promet pour l'avenir ! » Cette exclamation nous prouve que l'Action s'était fait des illusions sur l'esprit réformateur de M. Goblet. L'avenir lui en enlèvera bien d'autres.

A propos des sous-préfets, l'Événement donne le renseignement suivant :

« On s'occupe au ministère de l'intérieur de la révision des sous-préfectures, pour dresser la liste de celles qui peuvent être supprimées sans inconvénients graves pour le fonctionnement de l'administration.

Le gouvernement songerait à comprendre dans cette liste les sous-préfectures qui existent dans les villes où se trouve déjà un préfet maritime.

Ces villes sont : Toulon, Brest, Cherbourg, Rochefort et Lorient. »

Si l'on supprime les sous-préfets dans les grandes villes, on se demande quelle raison on pourrait faire valoir pour en maintenir dans les petites, sinon de conserver l'institution pour lui donner de nouveau toute son extension d'aujourd'hui, quand les temps seront devenus meilleurs pour le budget. On tient à conserver de la graine.

LA DONATION DE CHANTILLY

Le Président de la République vient de signer le décret autorisant l'Institut de France à accepter la donation du duc d'Aumale.

Le ministre des finances a commencé à s'occuper des réformes qu'il compte apporter dans les divers services de son département; il confère chaque jour avec la plupart des directeurs.

La Paix nous renseigne sur les projets du ministre :

« Nous croyons savoir, dit-elle, que M. Dauphin se propose de supprimer les recettes particulières. D'autre part, il étudie les modifications qu'on pourrait introduire dans le personnel des règles financières (contributions directes, contributions indirectes et enregistrement) sans porter préjudice à la rentrée des impôts.

Ainsi, il serait peut-être possible de fonder dans une même direction administrative certains services en réunissant deux ou trois départements, suivant leur importance, sous la surveillance d'un seul directeur et d'un seul inspecteur.

On étudie également la possibilité de réunir dans une seule fonction les attributions du sous-directeur et du receveur principal des contributions indirectes.

On sait, en effet, qu'il existe dans chaque arrondissement un sous-directeur et un receveur principal. Il s'agirait de faire du premier un agent de direction en même temps qu'un agent comptable. »

Le ministre des affaires étrangères n'a encore reçu aucune communication officielle

relative aux incidents qui ont marqué l'arrestation du lieutenant Letellier à Carlsruhe.

Le ministre de la guerre avait transmis au gouvernement allemand, par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères, une Note exposant la situation réglementaire occupée par cet officier.

M. Letellier a dû transmettre sa réclamation au consul de France à Manheim, en l'absence de tout agent diplomatique à Carlsruhe.

On s'est beaucoup ému, à Berlin, d'un petit incident auquel se trouvent mêlés le général Boulanger et M. Antoine, député de Metz.

Une lettre, adressée de Paris à M. Antoine, a été déposée au Reichstag, dans la boîte réservée au représentant de la Lorraine qui, à ce moment, était absent de Berlin. L'adresse était écrite en langue française et l'enveloppe était fermée par le sceau du ministère de la guerre.

Il n'en a pas fallu davantage pour déclarer tout aussitôt que M. Antoine conspirait avec le général Boulanger.

Tout simplement !

TRIPOTAGE RÉPUBLICAIN

L'Intransigeant signale une nouvelle affaire véreuse qui est sur le point de compromettre les finances de la Ville au profit de certains spéculateurs.

Voici les faits :

« Il y a quatre ans, une Société avait fondé à Puy, station de bains de mer avoisinant Dieppe, un grand hôtel qui périclita. D'accord avec quelques propriétaires de grands terrains, parmi lesquels on cite un homme politique bien connu, la Société essaya de vendre l'hôtel à l'Etat pour y installer un « collège d'été ».

L'affaire manqua et l'établissement fut transformé en casino, où l'on jouait des jeux si étranges que le préfet de la Seine-Inférieure le fit fermer.

Or, l'acquéreur de l'immeuble — payé, à une adjudication du tribunal de la Seine, cent dix mille francs — est offert et accepté par la Ville, grâce à la complicité du personnage politique en question, au prix exorbitant de quatre cent cinquante mille francs.

L'objet de cette acquisition serait l'installation d'un hôpital pour les coxalgiques et les lycéens malades. En réalité, le groupe des vendeurs n'a d'autre but que de faire payer quatre cent cinquante mille francs ce qu'il a acheté cent dix mille. »

Il paraît que l'endroit choisi est aussi mal placé que possible pour y mettre des enfants malades. L'Intransigeant est convaincu qu'il y a là-dessous quelque spéculation effrénée.

Nous sommes tout disposé à le croire.

UN DOSSIER INTERCEPTÉ

L'un des fils du maréchal de Mac-Mahon sert en ce moment au Tonkin avec le grade de lieutenant. Ce jeune officier commande un poste sur la frontière de Chine et s'est

récemment distingué en repoussant deux attaques très vives dirigées contre sa petite troupe. Il a été cité avec éloges par le général Jamont dans deux de ses rapports. On assure que ces deux rapports ne sont jamais arrivés au ministère de la guerre. Il faut croire qu'ils ont été interceptés par les pirates, à moins qu'ils n'aient été supprimés par le résident général, le regretté M. Paul Bert. On sait que c'est pour avoir pris des libertés semblables que ce fonctionnaire s'était brouillé avec l'honorable général.

On télégraphie de Mirecourt, 24 décembre :

« Une tempête de neige a sévi cette nuit sur notre région.

Les sol est couvert d'une couche uniforme de 50 centimètres, qui, par endroits, atteint jusqu'à 2 mètres. »

ÉTRANGER

PRÉPARATIFS ALLEMANDS

Jamais l'instruction des recrues n'a été poussée aussi activement que cet automne, nous écrit-on d'Alsace-Lorraine. Les hommes de la dernière classe commencent déjà, dans l'infanterie, à être exercés au service en campagne, encadrés par les anciens soldats. Cette hâte tout à fait extraordinaire n'est pas spéciale à la région voisine de la frontière; elle est signalée dans tout l'empire allemand. Des dispositions ont été prises, en outre, pour augmenter notablement le casernement des troupes à Metz et à Strasbourg, ainsi que sur divers autres points.

Ces préparatifs, et d'autres indices, font penser aux populations que, cette fois, une guerre est très prochaine, et qu'il ne s'agit plus seulement, comme il y a six ans, d'une manœuvre parlementaire, qui ne serait préparée qu'en vue d'obtenir le renouvellement du septennat, avec l'accroissement des charges militaires qu'il comporte.

LA LOI MILITAIRE ALLEMANDE

Le Reichstag allemand n'a accordé l'augmentation du contingent demandée par M. de Bismarck que pour un an. Il s'est ensuite ajourné au 4 janvier.

Le conflit entre les partisans de la loi militaire et les opposants, membres du Centre et progressistes, s'accroît.

On en voit la preuve dans les déclarations faites par M. de Windthorst, qui présente la dissolution du Reichstag comme une éventualité probable.

L'Empereur a reçu hier le ministre de la guerre. On dit que les décisions prises dans cette audience sont des plus importantes.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 décembre. Le mouvement de reprise s'accroît sur les cours de nos rentes qui sont en hausse sur les cours précédents : 3 0/0, 82.70 ; 4 1/2 0/0, 110.12.

Les obligations foncières et communales à lots du Crédit Foncier sont l'objet de demandes très

suivies. Les capitaux qui se portent sur cette valeur s'assurent une plus-value prochaine.

L'action de la Société Générale est ferme. Les cours actuels permettent des arbitrages fructueux. Il en est un qui est tout indiqué : c'est la vente des chemins de fer autrichiens contre l'achat du Lemberg-Czernowitz.

L'action du Lemberg-Czernowitz qui vient d'être introduite sur notre marché a eu en 1885 un revenu de 27 fr. 14 qui est un minimum assuré par les garanties des gouvernements autrichien et roumain accordé à la Compagnie. Ce revenu minimum donne, à lui seul, à l'action du Lemberg-Czernowitz, une valeur réelle d'environ 580 fr., tandis que le cours actuel est de 482 à 485.

L'action des chemins autrichiens ne rapporte, elle, que 20 fr. et elle est à 515 fr. Peut-on hésiter un instant à vendre cette action et à acheter l'action du Lemberg-Czernowitz ? On échange un revenu de 20 fr. contre un de 27 fr. 14 c. garanti par deux gouvernements, et on prend une valeur qui a la perspective d'une plus-value d'une centaine de francs au moins. C'est là une excellente opération que les capitalistes doivent se hâter de réaliser, avant que les cours actuels viennent se modifier sensiblement.

Il y a des demandes très fermes au cours de 423 sur le Panama.

Le marché des actions de nos chemins de fer est calme.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le Concours musical de Saumur

Nous lisons dans le *Monde Orphonique* du 20 décembre :

« C'est plaisir à voir des comités organisateurs comme celui de Saumur. En voilà un qui prouve par ses travaux déjà commencés — quoique le concours n'aura lieu que les 3 et 4 juillet — qu'il comprend comme il convient la responsabilité de la tâche entreprise.

« Avec de tels comités, il est bien permis de croire que rien ne sera laissé à l'imprévu et c'est autant de chances de succès.

« Dans une des dernières séances du comité, M. Liénard, le président, a donné lecture du règlement provisoire, lequel ne sera adopté qu'après un mûr examen. A ce sujet, le règlement en question est déposé au secrétariat de la mairie, où tout le monde peut en prendre lecture et inscrire en marge les quelques observations qui seraient de nature à éclairer le comité sur les mesures non prévues.

« Il paraît que l'introduction du concours de soli dans les épreuves donne sujet à discussion.

« Sans être très partisans du concours de soli pour les petites divisions, nous ne saurions engager les comités à le supprimer totalement, cette épreuve est souvent très intéressante et est fort goûtée par le public.

« D'ailleurs, les sociétés tiennent beaucoup à cette épreuve. Plusieurs concours de cette année, qui avaient supprimé le concours de soli dans leur règlement, se sont vus forcés de le rétablir après coup, enregistrant chaque jour des réclamations à ce sujet et ne recevant que fort peu d'adhésions définitives.

« Nous engageons l'honorable M. Liénard et son comité à méditer la chose et à

n'était pas là une sanglante ironie.

— Oui, en qui j'ai confiance, insista gravement celui-ci ; et cet homme, ce sera vous, si vous le voulez bien.

— Non, je ne le veux pas... non ! s'écria Iriel ; c'est impossible !... Mais vous ne craignez donc pas que je vous trompe encore ?... Vous ne me connaissez donc pas ?

— C'est précisément parce que je vous connais, que je vous fais cette proposition. Me tromper maintenant, ce serait d'un misérable, et vous n'en êtes pas un. Voyons, ajouta Maheurtier en souriant, qui donc trouverai-je qui soit plus disposé à se dévouer pour moi ?

— Oh ! s'écria Iriel, je donnerais pour vous mon sang, ma vie, et ce ne serait pas assez pour racheter mon crime !

— Voilà qui est entendu. Et maintenant, vous serez en sûreté ici plus que partout ailleurs : il n'est guère probable que la police s'avise de vous chercher chez moi.

— O Dieu, non !... Comment imaginer ?... Moi qui vous ai trahi, volé... vous m'offrez un refuge !... J'ai cru tout à l'heure que c'était une dérision... Non, vous parlez sérieusement... Que voulez-vous que je fasse ?

Et, s'exaltant de plus en plus, Iriel demandait des circonstances qui permettent de montrer son dévouement, de se sacrifier. Ce n'était plus le

même homme : cette main qui s'était tendue vers lui, ce pardon, cette bienveillance inattendue, tout cela le rejuvenissait de vingt ans, le relevait à ses propres yeux ; il se sentait purifié. Son âme, si longtemps comprimée sous la crainte et la honte, s'épanouissait maintenant ; une existence nouvelle s'ouvrait devant lui : il reverrait sa femme et son fils ; à eux aussi il demanderait pardon ; mais... l'accorderaient-ils, ce pardon ?

Ce doute, qui lui vint tout à coup, l'assombrit et lui fit baisser la tête.

Maheurtier chercha à le ranimer en lui racontant l'interrogatoire de Clémence auquel il avait assisté autrefois.

— Bien certainement, dit-il, elle vous avait déjà pardonné. Et depuis, quoi qu'elle ait pu souffrir à cause de vous, ses sentiments n'ont pas changé, j'en répondrais.

— C'est possible, fit Iriel. Oui, elle est assez généreuse pour cela.

Et tout attendri, il se mit à exalter la bonté de Clémence, son courage, sa tendresse pour lui. Il dit combien il avait été heureux pendant les premières années de leur mariage, avant son crime. Elle n'avait pas dû, elle non plus, oublier cela. C'étaient des souvenirs ineffaçables.

Maheurtier, en l'écoutant, semblait plongé dans de douloureuses réflexions.

— Oui, dit-il tristement et comme répondant à

sa propre pensée plutôt qu'aux paroles d'Iriel, vous êtes heureux, vous, on vous aime !

VI

Ces paroles de Maheurtier surprirent Iriel ; mais il ne comprit que plus tard ce qu'elles renfermaient de douleur et d'amertume.

Il resta au Plantin (c'était le nom de la maison de campagne). Maheurtier le présenta à sa femme.

— C'est un ancien ami, dit-il. Je suis souffrant, vous savez, et j'ai besoin d'être secondé dans mes affaires. M. Iriel consent à demeurer avec nous.

Antoinette lui fit un gracieux accueil. Et tandis qu'ils étaient tous trois réunis, Iriel ne pouvait s'empêcher de comparer la précoce vieillesse de Maheurtier avec cette jeunesse dans tout son éclat.

— C'est égal, se disait-il, il est riche, généreux ; il est si bon, si plein d'attentions pour elle... elle doit être heureuse !

On revint le lendemain à Paris, et Iriel eut une dernière hésitation avant de s'installer dans l'hôtel de la rue Montaigne.

— Vivre ici, dans cet hôtel, sous le même toit... à côté de lui... murmurait-il, tout songeur.

— Ah ! ça, à quoi rêvez-vous là, Iriel ? lui dit Maheurtier. Allez chercher vos effets, et revenez ; je vais avoir besoin de vous.

Maheurtier n'avait réclamé les services d'Iriel qu'afin d'avoir un prétexte pour lui offrir un asile :

quelques lettres à écrire, quelques courses à faire, c'était tout le travail de l'ancien caissier. Il avait donc passablement de loisir ; et sans y songer, en s'en défendant presque, il observait ce qui se passait dans l'hôtel.

L'attitude de Maheurtier et d'Antoinette l'avait frappé et l'affligeait. Ils étaient tristes, après trois mois de mariage ! Maheurtier surtout avait un air découragé et malheureux qui le navrait. Parfois il les surprenait, dans la même chambre, assis loin l'un de l'autre, muets, presque boudeurs. D'autres fois, il voyait Maheurtier s'empressez auprès d'elle, cherchant à la ranimer, lui demandant avec empressement ce qu'elle avait, ce qu'elle désirait. Elle parlait alors de sa mère, de ses regrets ; puis, Maheurtier se retirait tristement. Et Iriel se répétait : Tant d'éléments de bonheur ! et ils sont malheureux, ils souffrent !

Autre remarque : même dans l'intimité ils se dissimulaient. — Et Iriel songeait à Clémence, aux premières années de son mariage, à ces expansions joyeuses et familières, à ce bonheur dans la pauvreté ! Il ne comprenait pas qu'Antoinette restât ainsi froide, maussade, en présence de cet homme qui avait tant de bonté et de prévenances, et qui l'adorait.

— Mais que lui faut-il donc ? se disait-il avec colère.

(A suivre.)

ne pas prendre une décision sur laquelle il faudrait peut-être revenir. L'importante question des jurés a été agitée, tant mieux ! nous souhaitons, pour le plus grand bien des sociétés, que le jury qui fonctionnera à Saumur soit un véritable jury orphéonique. »

Le thermomètre est descendu ce matin à 4 degrés au dessous de zéro.

Le baromètre baisse, bien qu'il soit encore assez élevé.

Le vent a tourné au sud et le ciel est nuageux.

Nous aurons de nouvelles neiges ou la température va devenir pluvieuse.

Crue de la Loire

Le maximum de la crue de la Loire a été observé à Saumur le 21 décembre, à minuit. Il s'est élevé à 3^m 74. Eaux décroissantes.

P. l'Ingénieur, le Conducteur autorisé, Signé: CARREAU.

LES ÉTRENNES DE NOS AGRICULTEURS

Le gouvernement et la majorité républicaine de la Chambre, invités, sur la fin d'octobre dernier, à prendre par voie législative des mesures propres à protéger sur notre marché nos produits agricoles contre la concurrence des produits étrangers, refusèrent de mettre à l'ordre du jour de la discussion de la Chambre la loi sur les céréales.

Oh ! ce n'était pas refus formel de leur part. On n'ajournait la discussion de cette loi que pour donner le pas à une autre préoccupation plus pressante. On prenait l'engagement de s'occuper des agriculteurs français après le vote du budget.

Nos électeurs des campagnes sauront désormais ce que valent les promesses et les engagements des républicains: Ce relèvement des droits sur les céréales étrangères que nos gouvernants leur avaient promis pour leurs étrennes de 1887, il faut qu'ils y renoncent. Les Chambres se sont séparées sans avoir voté le budget du prochain exercice, sans avoir voulu même discuter la loi sur les céréales.

Sur ce dernier point, le refus de la majorité républicaine est formel.

La Chambre, en effet, a repoussé, par 296 voix contre 202, une proposition déposée par un député de la droite, tendant à faire décider que la Chambre ne se séparerait pas sans avoir voté la loi sur les céréales.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Noël et du premier de l'An

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion des Fêtes de Noël et du premier de l'An, les Billets d'aller et retour délivrés aux conditions du Tarif spécial A n° 9, les 24, 25, 26 et 27 décembre, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du 28 décembre; ceux délivrés les 31 décembre, 1^{er}, 2 et 3 jan-

vier, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 4 janvier.

Les Billets de ou pour Paris conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

CONCOURS RÉGIONAL

Nous apprenons qu'un concours régional agricole, auquel le département de Maine-et-Loire sera appelé à prendre part, sera ouvert à Rennes au mois de mai 1887.

A cette occasion, une exposition des beaux-arts et des arts industriels, un concours d'orphéons, cavalcade, régates, etc., auront lieu et viendront ajouter à l'éclat de ces fêtes.

ANGERS. — Accident au théâtre. — Dimanche, dans la matinée, pendant que l'ouvrier gazier, M. Coutant Louis, remontait le lustre à l'aide du treuil, la corde du contrepois se rompit tout à coup.

Aussitôt le lustre se mit à descendre avec une rapidité vertigineuse, mais il s'arrêta net à la hauteur des fauteuils d'orchestre, sans éprouver le moindre accident.

Il n'en a pas été de même de l'ouvrier, qui fut atteint à la poitrine par la manivelle et renversé sur le plancher. Plusieurs personnes accoururent à son aide et le transportèrent à son domicile, rue Saint-Aubin.

Un médecin, appelé en toute hâte, déclara que le blessé n'avait aucune côte fracturée.

Le lustre pèse environ 2,000 kilogrammes. (Journal de Maine-et-Loire.)

TUÉ A COUPS DE GALOCHE. — On écrit de Parthenay au *Mémorial des Deux-Sèvres*, qu'un crime vient d'être commis à la Lande, commune de Gourgé.

Un sieur François Barret, journalier, âgé de 72 ans, a été tué à coups de galoche sur la tête et a eu le crâne complètement fracassé. On l'a ensuite jeté dans un fossé.

Un individu soupçonné de cet assassinat a été arrêté et écroué à Parthenay. Il s'appelle Poupart, et Barret était son pensionnaire. On pense qu'il a tué Barret pour le voler.

UN CONCOURS MUSICAL A LIMOGES

La date à laquelle aura lieu le grand concours musical de Limoges vient d'être arrêtée et fixée aux dimanche et lundi, 19 et 20 juin.

Une commission de quarante membres a été nommée tout récemment et les sommes importantes que le conseil municipal a bien voulu lui voter sont une preuve que la ville de Limoges fera tout ce qui dépendra d'elle pour réussir dans son entreprise en faveur de la musique populaire.

Un devoir s'impose aux commissions d'organisation de concours, c'est de réunir des jurés qui rédigent des appréciations. Nous ne pensons pas nous tromper en disant que nous sommes convaincus que la commission du concours de Limoges saura prendre les mesures nécessaires pour assurer un résultat artistique à la fête musicale qui, par ce fait, sera pour quelque chose

dans les progrès qui pourront se manifester chez les sociétés qui y auront pris part.

(Monde Orphéonique.)

AMBOISE. — Il y a huit jours se célébrait ici le mariage de M. Lucien Gautron, clerc d'huissier, et de M^{lle} Jeanne Frappy, demoiselle de magasin, tous deux employés à Amboise.

Le soir de cette union, la jeune mariée fut tout à coup atteinte d'attaques nerveuses. Aussitôt alitée, trois docteurs en médecine de la localité prodiguèrent à la malade les soins les plus intelligents. Malheureusement, tout fut inutile; car cette jeune personne, qui était très estimée dans le pays, vient de succomber sans avoir pu reconnaître son mari ni les siens, qui sont dans la plus grande désolation.

BLOIS. — Les personnes qui étaient à la gare de Blois, samedi à midi, à l'arrivée de l'express de Paris, ont pu voir débarquer une bande de joyeux chasseurs, qui, dit-on, allaient dans les tirés de Menars, chez M. Vatel.

En tête, guêtré et botté, le fusil sur l'épaule, le chapeau tyrolien sur l'oreille, était M. Jules Ferry. On eût dit qu'il partait pour la Tonkin.

Rose de Noël

Ce n'est plus du printemps la rose éblouissante, C'est la fleur de l'hiver, la rose de Noël. C'est encore une fleur, et sa beauté touchante, Comme toute beauté, vous fait rêver au Ciel.

Mais ne demandez pas à ce pâle calice, Les parfums enivrants de la rose sa sœur; Sur son front languissant en vain le soleil glisse, Il ne peut l'échauffer: tout est froid dans son cœur.

Je t'aime cependant, blanche fleur d'Éléore, Je t'aime comme on aime après quelque beau jour, Le calme d'un beau soir, ou comme on aime, encore, La pâle amitié succédant à l'amour.

M... MAUGERET.

ÉTRENNES 1887

La Librairie Abel Pilon (A. LE VASSEUR ET C^{ie}), 33, rue de Fleurus, prévient ses clients qu'elle tient à leur disposition, avec ses facilités habituelles de paiement (5 francs par mois), les publications des principaux éditeurs de Paris: Librairie, Gravures, Musique, Ouvrages illustrés; et les invite à lui adresser dès maintenant leurs demandes, afin d'éviter l'encombrement des derniers jours.

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

La 72^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y continue l'étude des États de la Thuringe.

Outre une carte politique de ces Etats, quatre gravures ornent le texte: ce sont des vues du Théâtre de Bade, de l'Eglise de Rothenfels près Bade, d'un site de la Forêt Noire (grand-duché de Bade) et de Rastatt (grand-duché de Bade).

Grand Théâtre d'Angers.

Judi 23 décembre,

LE GRAND MOGOL

Opéra-comique à grand spectacle, de MM. Chivot et Duru, musique de Edmond Audran, Avec le concours du CORPS DE BALLET.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Vendredi 24 décembre,

GRAND CONCERT DE L'ARBRE DE NOËL, des Alsaciens-Lorrains.

Un grand nombre de personnes nous ont demandé les articles rendant compte de l'Incendie des Magasins à fourrages de l'École de cavalerie.

Nous avons résolu de les réunir en un petit fascicule, au prix de 10 centimes.

On les trouve dès maintenant au bureau du journal, chez M. PAUL GODET, imprimeur-libraire, 4, place du Marché-Noir (au premier), chez MM. MILON, GIRARD, DÉZÉ, GUILLEMÉ, JAVAUD, libraires à Saumur, et au Kiosque, place de la Bilange.

Depuis plusieurs jours, le *Chocolat Menier* est vendu, à l'ÉPICERIE CENTRALE, 1 fr. 60 c. le 1/2 kil. et 1 fr. 40 c. le paquet de 4 kil. 500; — le *Chocolat de la C^{ie} Coloniale*, 2 fr. 20 c. le 1/2 kil., la qualité de 2 fr. 50 c.; — le *Sucre 1^{er} choix*, 0 fr. 45 c. le 1/2 kil., etc.; etc.

L'Épicerie Parisienne

MAISON TARODE

Place de la Poste,

Vient de mettre en vente un grand choix d'articles pour Noël et Jour de l'An, tels que: Crêches, Sabots Jésus, Arbres et diverses fantaisies en cartonnages et porcelaines;

Articles nouveaux à des prix très-avantageux.

La Maison recommande également ses Bonbons en chocolat extra-fins, Fondants unis et fourrés, Dragées, Pralines, Gâteaux Anglais et Français, Vins fins et Liqueurs.

LE TOUT DE PREMIER CHOIX.

Avis aux vrais amateurs d'Huile de noix

La meilleure Huile de noix est l'huile fraîche faite avec les noix des environs de Saumur dont la qualité ne laisse rien à désirer cette année.

On trouve cette Huile chez M. LOUIS MABILLEAU, fabricant, rue de Poitiers, 34, au prix de 2 fr. 20 le kilog.

Remise pour les ventes en gros.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

2 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET DU CAPITAINE

— Eh bien ! je n'en suis pas aussi sûr que vous; l'attitude du capitaine n'est point naturelle; c'est un homme, après tout, et je suis depuis longtemps convaincu qu'il y a dans son passé quelque mystère, quelque secret qu'on pourrait découvrir.

— Lieutenant, mettez-vous en campagne et découvrez le secret du capitaine.

— Vous m'en défiez ?

— Oui, cria-t-on; vous ne trouverez rien, parce qu'il n'y a rien.

— Eh bien, on verra, dans six mois, qui de nous se sera trompé. J'accepte le défi, et, dès ce soir, j'ouvre mon enquête.

En achevant ces paroles, d'Avril tendit en souriant la main à ses amis, quitta la salle et sortit dans la rue. Il était environ huit heures du soir. Les lueurs du crépuscule embrasaient l'horizon et faisaient pâlir les premières étoiles. Le lieutenant gagna le boulevard et descendit lentement vers le vieux château assis au bord de la Maine comme le gardien de la cité. Il passa et repassa au pied des hautes tours, superbes dans leur masse immobile, et devant la statue du bon roi René d'An-

jou, campée fièrement au milieu de la rue. Déjà sa pensée travaillait et son plan se dessinait peu à peu. Depuis longtemps, le lieutenant s'était promis d'étudier le capitaine Darad. Il aimait beaucoup cet homme, sans trop savoir pourquoi. Les exagérations de langage du capitaine ne lui déplaisaient point. Il croyait avoir deviné qu'il y avait, sous cette rude écorce, un cœur chaud mais blessé. Un petit fait était venu à l'appui de cette opinion: un soldat qui avait été au service particulier de Darad lui avait conté qu'un soir, il avait cru entendre, dans la chambre du capitaine, de véritables sanglots. De là à bâtir une histoire, il n'y avait qu'un pas, et d'Avril, âme généreuse et croyante, l'avait bâtie: son rêve était de connaître toute la vérité, de pénétrer les chagrins du capitaine et de consoler, s'il était possible, ce brave soldat.

Sa décision fut bientôt prise:

— Allons chez Morel; c'est par là qu'il faut commencer!

Mais comme il savait que cet homme ne parlait jamais, il se prépara à jouer un rôle de circonstance: donnant à sa physionomie une expression un peu plus sévère qu'à l'habitude, il se dirigea rapidement vers la rue Toussaint, s'arrêta au numéro 39, gravit deux étages et frappa à une petite porte sur laquelle était clouée une carte portant ces mots:

J. Morel,

capitaine au 32^e de ligne (Angers).

On entendit le bruit d'un fauteuil qu'on roulait et d'une grosse voix qui disait:

— ...trez!

C'était une syllabe de gagnée; le capitaine ne négligeait pas les petites économies.

D'Avril tourna le bouton et se présenta:

— Bonsoir, mon capitaine.

— Bonsoir.

Et comme les yeux arrondis de Morel marquaient une profonde surprise, d'Avril reprit aussitôt:

— C'est moi qui viens vous proposer une partie d'échecs.

— Vous ?

— Oui, moi-même. Je ne joue pas, sans doute, aussi bien que le capitaine Darad, mais si vous vouliez me rendre un tour, je vous tiendrais tête...

Morel fit signe qu'il acceptait les conditions du tournoi, et désigna une petite table près de laquelle le lieutenant s'assit avec quelque hésitation. Avant même de placer les pièces, le capitaine bourra sa pipe, en invitant d'Avril à l'imiter. Puis, la partie commença. D'Avril ne connaissait guère que la marche des pièces. En dix minutes, il fut échecc et mat. Le triomphe de Morel

avait été facile, et néanmoins le capitaine était content.

Le lieutenant se hâta de profiter de cette bonne humeur qu'il voyait briller dans les yeux de Morel.

— Je ne joue pas, dit-il, comme votre ami Darad.

— Non.

— Il y a longtemps, peut-être, que vous jouez avec lui ?

— Oh ! oui.

— Est-il de ce pays, le capitaine ?

— Oui... Bazouges... près La Flèche.

Et, comme épuisé par cet effort de parole, Morel désigna l'échiquier comme pour dire:

— Faites-vous une seconde partie ?

D'Avril, patient et calme, déjà heureux du premier résultat qu'il avait obtenu, se hâta de replacer ses pièces et de bourrer une seconde pipe. Il fut battu comme la première fois, mais il apprit ensuite que Darad avait fait ses études au Prytanée de La Flèche. Après la troisième partie et la troisième pipe, il savait que Darad avait été quelques années en garnison au Mans, comme sous-lieutenant, et, après la cinquième partie, toujours battu, mais toujours content, il connaissait, à force de monosyllabes arrachées à Morel, toute l'histoire militaire, simple d'ailleurs, du personnage mystérieux dont il voulait pénétrer les secrets. A dix heures, pour ne pas abuser de la complaisance de son partenaire et se ménager ses faveurs pour une autre occasion, d'Avril se retira et rentra chez lui.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DUGRIP, MAXIMILIEN.

Par jugement en date du 22 décembre 1886, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Dugrip, Maximilien, marchand tailleur à Saumur, a fixé provisoirement au jour du dépôt de bilan, l'époque de la cessation des paiements ;

A nommé M. Ernest Mignon, juge-commissaire, et M. Louis Bonneau, syndic provisoire.

Pour extrait :
(847) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

DEUX MAISONS

Situées à Saumur, place de la Bilange, n° 29 et 30,

Occupées par MM. Terrien et Crosnier.

S'adresser à M. LE BARON, notaire.

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 Juin 1887

UNE MAISON

Située à Saumur, rue des Pafens, n° 10,

Avec écurie, remise, cour et jardin.

S'adresser à M. LE BARON, notaire.

A VENDRE

1. 5 hectares de pré, en plusieurs parcelles ;

2. TERRAINS PROPRES A BATIR ;

3. Maisons bourgeoises, avec jardin, écurie et remise, situées à Saumur et dans les environs ;

4. Propriétés de revenu et d'agrément.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue du Puits-Tribouillet, 5.

SAUMUR, 46, RUE D'ORLÉANS
LIBRAIRIE S. MILON FILS
Etrennes de 1887

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT

Des Livres Illustrés des Principaux Éditeurs

DANS TOUTES LES RELIURES ET A TOUS LES PRIX

Très grand Choix d'Articles Nouveaux et Utiles :

Fournitures de bureau et Papeterie — Maroquinerie, Ébénisterie et Tabletterie — Buvards, Gibecières, Nécessaires, Trousses — Bottes à gants, à mouchoirs et à bijoux — Albums pour photographies, Stéréoscopes, Monocles et Pantoscopes — Albums et boîtes de Dessin — Gravures, Cadres et Imagerie, Cartonnages, Patiences et Jeux instructifs.

EN VENTE

ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

Éditeur, Imprimeur-Libraire.

Se trouve également aux librairies DÉZÉ, JAVAUD, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix : 10 centimes.

SANS PALAIS **DENTS** NI CROCHETS
Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÉBRES

RUÈCHE

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Yarrains.

M. RUÈCHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 DÉCEMBRE 1886.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	82 40	82 60	Est	802 50	801 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	526 50	525
3 % amortissable	80 30	86 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1245	1250	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	526	523 50	Est	388	389
3 % (nouveau)	82 05	83 25	Midi	1173 50	1180	— 1865, 4 %	524 50	525	Midi	397 50	398
4 1/2 %	104 15	104	Nord	1585	1590	— 1869, 3 %	411 75	411 50	Nord	403 25	403
4 1/2 % (nouveau)	110	110	Orléans	1330	1330	— 1871, 3 %	404	404	Orléans	397	398
Obligations du Trésor	518	518	Ouest	873 75	870	— 1875, 4 %	515 25	515 50	Ouest	398	399
Banque de France	4345	4330	Compagnie parisienne du Gaz	1462 50	1467 50	— 1876, 4 %	514	514	Paris-Lyon-Méditerranée	396 25	395
Société Générale	475	476 25	Canal de Suez	2086 25	2087 50	Bons de liquid. Ville de Paris	476	475	Paris-Bourbonnais	583 50	585
Comptoir d'escompte	1030	1025	C. gén. Transatlantique	531 50	530	Obligations communales 1879	479	478	Canal de Suez		
Crédit Lyonnais	572 50	580	Russe 5 0/0 1870	99 75	99 75	Obligat. foncières 1879 3 %	390	389			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1425	1432 50				Obligat. foncières 1883 3 %					
Crédit mobilier	310	325									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT							LIGNE D'ORLÉANS																								
SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ							SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.							SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS										
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct. soir				
Saumur (orl.)	8 06	6 53	8 21	10 21	1 39	4 16	8 34	Saumur (or.)	6 53	8 21	4 16	8 34	Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 33	3 00	5 42	10 5	Saumur (orl.)	3 08	6 55	9 13	1 21	3 38	7 15	10 42				
Saumur (état)	6 50	8 21	10 21	1 39	4 16	8 34	Saumur (état)	6 50	8 21	4 16	8 34	Saumur (état)	8 10	12 09	3 18	5 54	8 30	St-Martin	7 08	9 26	1 33	3 38	7 15	10 42							
Nantillyhalte	7 03	8 37	10 45	1 39	4 26	8 43	Nantilly	7 03	8 37	4 26	8 43	Nantilly	8 19	12 18	3 27	6 03	8 43	St-Clément	7 15	9 33	1 40	3 48	7 41	11 13							
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	1 39	4 32	8 49	Montreuil (a)	7 29	9 19	4 52	9 08	Montreuil (a)	8 32	12 31	3 40	6 14	9 08	Les Rosiers	7 23	9 41	1 47	3 48	7 41	11 13							
Brézé s.-Cyr	7 17	9 02	11 11	1 39	4 39	8 56	— (dép.)	7 34	9 29	5 2	10 2	— (dép.)	8 59	12 59	2 11	4 04	6 38	La Ménétré	3 31	7 35	9 53	1 47	3 52	7 50	11 13						
Montreuil (a)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 52	le Vaudelnay	7 45	9 40	5 11	5 17	10 11	le Vaudelnay	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32					
— (dép.)	2 36	7 33	9 24	11 24	2 09	4 58	Baugé	7 56	9 50	5 20	5 44	10 22	Baugé																		
Thouars	2 55	7 59	9 57	11 57	2 28	5 23	Doué	8 05	9 57	5 27	6 20	10 31	Doué																		
Loudun	8 10	3 16	5 22	7 29	9 52																										
Poitiers	10 33	10 40	5 2	12 12																											
SAUMUR — BOURGUEIL							SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON																								
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. soir	Expr. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir					
Saumur	8 21	3 10	6 48	8 20	12 18	4 55	Saumur	8 21	3 10	6 48	8 20	12 18	4 55	Saumur	8 21	3 10	6 48	8 20	12 18	4 55	Saumur	8 21	3 10	6 48	8 20	12 18	4 55				
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	8 30	12 30	5 05	Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	8 30	12 30	5 05	Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	8 30	12 30	5 05	Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	8 30	12 30	5 05				
Bourgueil	9 07	3 23	7 1	9 04	1 15	7 06	Bourgueil	9 07	3 23	7 1	9 04	1 15	7 06	Bourgueil	9 07	3 23	7 1	9 04	1 15	7 06	Bourgueil	9 07	3 23	7 1	9 04	1 15	7 06				

COFFRE-FORT
DE LA
MAISON HAFFNER AÎNÉ

Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire.

PAUL GODET
IMPRIMEUR, SAUMUR.